

Communiqué de presse

« Etre et rester mobile » - 4^e édition des ateliers mobilité pour les seniors

Convaincue de l'importance de la mobilité pour le maintien d'une bonne qualité de vie des seniors, la Ville de Morges, en collaboration avec l'Association transports et environnement – ATE, organise pour la 4^e année consécutive des ateliers « Etre et rester mobile » pour les 65+ ans. Forts de leur succès, les ateliers de cette édition 2015 ont pour objectifs de faciliter l'utilisation des transports publics pour les seniors et les personnes à mobilité réduite.

Visant à offrir la possibilité de se déplacer librement, les ateliers « mobilité » s'adressent aux Morgiennes et Morgiens de 65+ ans à la recherche de prestations de transports publics adaptés à leurs besoins et d'outils concrets pour leurs déplacements quotidiens. Si les automates pour acheter les titres de transport semblent impénétrables et que les seniors se sentent restreints dans leur déplacements de tous les jours, les ateliers qui se dérouleront les 23 et 25 juin prochains proposeront des solutions tangibles en faveur d'une mobilité pour toutes et tous.

Animés par des professionnels, les groupes sont limités à un maximum de 20 personnes dans le but de favoriser la qualité des échanges et la convivialité. A l'issue de l'atelier d'une durée de 3h, une collation est offerte aux participants par la Ville de Morges et un bon cadeau CFF d'une valeur de CHF 20 leur est distribué.

L'évolution démographique constitue un défi majeur qui nécessite des mesures innovantes, notamment dans le domaine des transports. Quelles que soient sa forme et ses modalités, la mobilité est un facteur d'autonomie indispensable pour les personnes âgées. Elle leur permet de rester en lien avec la vie en société et de limiter le confinement qui augmente le risque d'exclusion et de dépendance. A ce titre, la Municipalité œuvre activement en faveur d'une mobilité équitable et durable.

Les ateliers "Etre et rester mobile" font partie d'un programme national subventionné par les CFF et le Fonds de sécurité routière. ATE est chargée de leur réalisation dans l'ensemble de la Suisse.

La Municipalité

Morges, le 16 juin 2015

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Sylvie Podio, Municipale Jeunesse, Sécurité sociale et Logement, +41 (0) 78 797 47 58

Mama Anne Sarr, Direction Jeunesse, Sécurité sociale et Logement, +41 (0) 21 804 15 18

Plus d'informations sur www.morges.ch/mobilite_seniors
